ÉCO VALLÉE
OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL
EPA PLAINE DU VAR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DELIBERATION N° 2013-019

Décision Modificative à l'EPRD 2013

Vu le décret n° 2008-773 du 30 juillet 2008 portant création de l'Etablissement Public d'Aménagement de la plaine du Var, et notamment son article 7, points 1 et 2

Vu l'arrêté de la Ministre de l'égalité des territoires et du logement portant nomination de M. Pascal GAUTHIER en qualité de directeur général de l'EPA plaine du Var à compter du 2 Septembre 2013,

Vu les échanges écrits,

Le Conseil d'Administration :

- approuve la décision modificative à l'EPRD 2013. Les comptes suivants sont portés à :

  617 – études générales : 253 550.00 €
  64 – charges de personnels : 1 842 700.00 €

Le Président du Conseil d'Administration
Christian TORDO

Le Préfet des Alpes-Maritimes
Adolphe COLRAT

Immeuble Nice Plaza – 455, promenade des Anglais – BP 33257 – 06205 NICE CEDEX 3
Tel. 04.93.21.71.00 – Fax 04.93.21.71.26